

## Le droit d'asile existe-t-il encore ?

Depuis une dizaine d'années, la politique suisse de l'asile est régulièrement en retard d'une réalité. Un retard qui actuellement met en péril la tradition d'accueil dont notre pays s'est toujours prévalu, même si parfois — notamment lors de la dernière guerre — elle a connu de sérieuses entorses. D'où la nécessité de procéder rapidement à une analyse approfondie de la situation, de redéfinir cette politique et de se donner les moyens de l'appliquer.

Lorsqu'en 1977 Kurt Furgler rend public un projet de loi sur l'asile, il vise deux objectifs: l'un, formel, de codification de dispositions jusqu'alors dispersées dans plusieurs textes, l'autre, de légitimité, en associant le parlement à une législation, alors qu'auparavant le droit d'asile était fixé par voie réglementaire. La loi qui entre en vigueur en 1980 ne change rien sur le fond; elle continue comme par le passé à se référer à une conception individualiste de l'asile dont peut bénéficier celui qui a subi une persécution concrète à cause de ses opinions politiques, de sa religion, de sa race ou de sa nationalité. L'image du réfugié selon la loi est celle d'un militant emprisonné, torturé et dont la vie est en danger.

A peine la loi est-elle entrée en vigueur que le nombre des requérants augmente considérablement et la nature des demandes change profondément: aux réfugiés fuyant les pays communistes européens succèdent les requérants du Tiers monde fuyant des conflits armés ou une situation économique difficile.

Face à cette situation nouvelle, les autorités réagissent rapidement. Une révision de la loi doit simplifier la procédure et rendre moins « attractif » le statut de requérant. Mais le traitement des requêtes a souffert de la pénurie de personnel et lorsque les Chambres se décident enfin à octroyer des postes de travail supplémentaires, la pile des dossiers en attente d'une décision est impressionnante. Une fois encore, le parlement manque le coche en refusant la solution dite globale pour les requérants anciens. Ces dossiers non traités ajoutés

au flux ininterrompu des requérants conduisent à une nouvelle révision en 1986. A nouveau on cherche à raccourcir la procédure et à dissuader ceux qui sont en quête d'un permis de travail.

Il est fort improbable que toutes ces modifications législatives permettent de répondre de manière satisfaisante au problème des réfugiés. En persistant à traiter le phénomène migratoire Sud-Nord avec une loi conçue pour répondre au problème classique de l'asile politique, la Suisse fait fausse route. Si la loi actuelle est toujours libérale dans son principe, son application, à la frontière comme dans les bureaux de l'administration fédérale, est marquée par des bavures nombreuses qui trahissent l'intention proclamée d'accueil. Obsédés par le nombre des requérants, confortés par les craintes d'une partie de la population, les applicateurs en viennent à bafouer les droits de demandeurs qui répondent pourtant aux critères de la loi: des militants ont été expulsés vers leur pays d'origine, jetés en prison; certains ont même trouvé la mort.

Le déblocage de la situation passe en priorité par une solution globale pour les requérants qui attendent depuis plusieurs années une réponse. Il s'agit là d'une exigence humaine et d'une condition nécessaire à l'application soigneuse de la loi. Ce contentieux des anciens requérants réglé, il sera possible d'aborder plus sereinement et plus sérieusement les requêtes nouvelles: des décisions rapides qui assurent l'asile à ceux et à celles qui sont effectivement en danger pour les motifs énoncés dans la loi.

La Suisse ne serait pas quitte pour autant: la solidarité impose aux privilégiés que nous sommes de ne pas fermer les yeux sur les fléaux — guerres civiles, dictatures, famines — qui rongent la planète. On peut imaginer un consensus pour l'accueil temporaire ou à long terme d'un certain nombre de personnes, chaque année, qui dans notre pays bénéficieraient de soins, d'une formation professionnelle ou simple d'un répit.

# Une première vaudoise

■ (ag) DP est bien placé pour féliciter Yvette Jaggi de son élection au Conseil des Etats. Non seulement, elle préside le conseil de notre société d'édition, mais elle écrit, presque chaque semaine, dans *Domaine Public*, trouvant le temps d'entretenir sa culture politique, de mettre à jour son information et de rédiger. Félicitations que n'entache aucune crainte: sa nouvelle charge — représenter un parti minoritaire au Conseil des Etats, qui, avec de petites équipes, doit assumer le même travail législatif que le National est extrêmement lourd — ne nous, ne vous privera pas de ses articles (ce numéro excepté, il faut bien souffler!). Politiquement, l'événement est de taille, si l'on songe au rôle dominant du parti radical, dans le canton de Vaud, depuis un siècle et demi. Que ce parti ne représente plus le canton au Conseil des Etats, historique! Que la députation parlementaire fédérale socialiste soit plus forte que la députation radicale, historique encore!

Jusqu'ici, le parti radical vaudois, par le jeu subtil de l'Entente bourgeoise, se mettait en position dominante, en aidant ses alliés à obtenir une part de pouvoir; certes leurs renforts étaient bienvenus et précieux; mais on faisait savoir aussi que sans les gros bataillons radicaux, les alliés n'obtiendraient rien par eux-mêmes. Soumission était donc exigée sur

quelques points jugés essentiels (répartition des départements, nomination des préfets, etc). C'est ce jeu subtil qui a été mis en échec. Déjà, Marcel Blanc, premier élu des conseillers d'Etat, donnait aux radicaux le sentiment qu'il avait grimpé sur leurs épaules, mais ce n'était qu'affaire d'amour-propre. Mais lorsque Hubert Reymond prend le seul siège laissé libre, alors que le parti libéral ne pèse que la moitié du parti radical, la combinaison est faussée.

Les responsables radicaux sont donc placés devant un choix. Affirmer, seuls, la force de leur parti — comme a su le faire le parti démo-chrétien fribourgeois, ou maintenir l'Entente en prenant le risque de jouer les porteurs d'eau.

Au-delà, il y a — et plus profondément — une moins bonne identification du canton au parti radical et à l'Entente.

Cela fut perceptible au Congrès du parti socialiste à la Tour-de-Peilz. DP s'en était fait l'écho. Yvette Jaggi, comme oratrice, est plus forte dans l'exposé technique ou dans la touche caustique que dans le discours vibrant. Ce jour-là, pourtant, elle fit passer une conviction qui n'était pas intellectuelle, mais quasi instinctive: il n'était pas possible que les hommes et les femmes de ce canton se retrouvent tous et toutes dans le duo Reymond-Junod, que l'homonymie du prénom de l'un et du patronyme de l'autre Reymond-Raymond apparentait au couple Dupont-Dupont de Tintin. Et l'affiche «villageoise» des deux leaders côte-à-côte l'a confirmé physiquement.

Yvette Jaggi, à qui ses adversaires ont souvent reproché de ne pas savoir sentir le canton, a trouvé comme femme, comme socialiste, par refus du conformisme ambiant, sa dimension vaudoise.

Cela fut immédiatement perçu ce jour-là dans le petit cercle des militants, puis à l'extérieur. Là, l'explication du succès.

Et la propagande de l'Entente fut, sur ce thème précisément, en retard d'une guerre. Le slogan parlant d'«une seule voix à Berne» ne portait plus. La propagande socialiste mettant l'accent sur la nécessité au contraire de faire entendre aux Etats une voix distincte prenait visiblement l'Entente à contre-pied.

Yvette Jaggi a su capter ce changement de sensibilité du canton. Elle seule était en mesure de lui donner sa chance d'expression politique. Ça, c'est son apport personnel décisif.

■ (jd) A la bourse des élections au Conseil fédéral, la cote des candidats connaît des hauts et des bas. A défaut d'enjeu politique, il faut se rabattre sur les bruits de couloirs. Les chances des prétendants augmentent ou s'étiolent au gré de calculs compliqués qui relèvent souvent de l'épicerie: l'important n'est pas de dénicher des hommes ou des femmes qui allient compétence et personnalité affirmée, mais de préserver les chances des futurs candidats; le prochain élu socialiste ne doit pas barrer la route au papable radical ou démocrate-chrétien dans quatre ou huit ans. A ce jeu, dont les règles ne sont connues que des acteurs du sérail, sortent gagnants les profils bas; nul besoin de qualités marquées pourvu que les défauts ne soient pas trop apparents. La victoire est à ce prix, conséquence du gouvernement de tous les partis dont aucun ne peut imposer son choix aux autres.

## Masochisme fédéral

Dans cette course, les Genevois portaient favoris, forts de leur revendication longtemps insatisfaite à une représentation au gouvernement fédéral. La zizanie dont ils font présentement étalage — chaque parti veut envoyer son poulain à Berne, aujourd'hui ou demain — risque bien de leur valoir une attente encore longue. Les adversaires résolus de Christian Grobet font même dans le masochisme; malgré tous les défauts dont ils l'affublent, ils préfèrent garder le magistrat socialiste à Genève plutôt que de s'en débarrasser en favorisant son départ à Berne.

## DP Domaine Public

### Rédacteur responsable:

Jean-Daniel Delley

Rédacteur: Pierre Imhof

Ont collaboré à ce numéro:

Jean-Pierre Bossy,

Jean-Daniel Delley

André Gavillet

Jacques Guyaz

Charles-F. Pochon

Point de vue: Jeanlouis Cornuz,

Invité: Philippe Bols

### Abonnement:

63 francs pour une année

Administration, rédaction:

Case 2612, 1002 Lausanne

Saint Pierre 1, 1003 Lausanne

Tél: 021 / 22 69 10 CCP: 10 - 15527-9

### Composition et maquette:

Domaine Public

### Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA

# Le rachat des créances

■ (ag) Lors de sa conférence de presse d'automne, à Genève, M. Hanselmann, directeur général de l'UBS, a abordé, comme le veut ce type d'exercice, divers problèmes d'actualité.

Sujet qu'il ne put contourner: les relations avec le Tiers monde. M. Hanselmann ne croit pas à la possibilité d'annuler la dette de certains pays, faute de critères sûrs pour désigner, sans inégalité de traitement, les bénéficiaires. De surcroît, a-t-il dit, ce qui conditionnera le développement, ce n'est pas l'abolition des dettes, mais la possibilité de bénéficier de nouveaux crédits commerciaux.

La dette du Tiers monde partage les camps, selon des frontières imprévisibles. Le président Mitterrand se déclarait, à Genève aussi, opposé à ce type de thérapeutique. En revanche, le Canada pour les Etats africains francophones d'abord, puis anglo-

phones aussi, faisait le geste. La SBS plaidait, il n'y a pas longtemps, pour qu'une solution soit recherchée. Prudence de l'UBS. Etc...

Quelques pièces pour ce dossier.

● La pratique du renoncement à une dette est connue dans les affaires ordinaires: concordat, réduction du capital social.

● Elle n'est pas incompatible avec la relance d'une entreprise. L'allègement des dettes est renforcé souvent par l'octroi de nouveaux crédits. On peut donc imaginer qu'un pays pauvre bénéficie à la fois d'une remise de dette et de nouveaux prêts commerciaux.

● Pourraient être pris en considération, sans arbitraire, les pays les plus pauvres, quand la dette, quelle que soit son taux, représente une sorte de prélèvement sur la chair même de la population.

● Il serait concevable que ces ra-

chats de créances soient assortis de conditions politiques: part dans le budget des dépenses militaires, des dépenses administratives, pour autant qu'il y ait consensus international sur la définition de normes.

● Pour les Etats les plus pauvres, les sommes en jeu sont de faible envergure. Rappelons que les bénéfices de la Banque nationale sont de 2 à 3 milliards par an; que la Banque nationale consent des sacrifices importants chaque fois qu'elle intervient pour soutenir le dollar, à la baisse!

● Au lieu d'accumuler ses bénéfices ou de les distribuer comme certains le souhaiteraient, la Banque nationale pourrait en consacrer une partie aux rachats de créances des pays les plus pauvres, laissant aux banques commerciales la responsabilité des nouveaux crédits commerciaux.

Bref, il y a là un champ où la Suisse, en raison de la situation exceptionnellement prospère de la Banque nationale et de l'importance de sa place financière, pourrait mener une politique active.

ZURICH

## Coffres à louer

■ (cfp) Il y a plusieurs manières de considérer le développement de la place financière zurichoise; deux publications récentes en témoignent.

Züri-Magazin, bimestriel gratuit tous-ménages, a consacré son numéro d'octobre à la place financière zurichoise. Que de louanges. Les lecteurs ont tout lieu d'être fiers de leurs banques. Ce sont de super-patrons et de super-contribuables, la formation et le perfectionnement du personnel sont encouragés, tandis que la culture bénéficie des largesses du mécénat bancaire. Et de conclure que les banques sont, à Zurich, aussi typiques que le lac de l'Uetliberg. Ce qui est certainement vrai en regard de ces quelques données extraites du Züri-Magazin:

● Plus d'un quart des employés de banques en Suisse sont occupés à Zurich, où ils sont 29'151.

● Deux-tiers des nuitées d'hôtel ont une relation avec les banques.

● Zurich est de loin la principale place boursière de Suisse. Sur le plan international, la majeure partie des opérations sur l'or transitent par Zurich. Même l'URSS utilise cette place financière, qui a largement participé au financement du miracle économique japonais d'après 1945.

La meilleure illustration de ce numéro représente une pelle mécanisée remuant des pièces de monnaie. Illustration que l'argent ici se ramasse à la pelle?

Autre vision que celle du Tages-Anzeiger Magazin du 24 octobre, qui a rendu attentif aux effets du développement bancaire sur le marché immobilier de la ville de Zurich. Il faut toujours plus d'espace pour les bureaux et les comptoirs. Les immeubles sont achetés à des prix prohibitifs et nombre d'hôtels, d'entreprises et de commerçants sont obligés de fermer boutique, faute de pouvoir résister à cette occupation pacifique. Quant

aux logements, ceux qui restent sont inaccessibles au commun des mortels.

La réalité confirme donc la réputation déjà bien établie de Zurich: on y trouve facilement une étable pour loger le veau d'or.

### Unanimité

■ (réa) Dans sa séance du 2 novembre, le Grand Conseil zurichois a adopté à l'unanimité la loi sur les transports publics. Elle prévoit notamment la création d'une communauté tarifaire regroupant 190 lignes, exploitées par 30 compagnies et représentant un réseau de 1700 km desservant 1750 haltes. Les lignes CFF et le futur S-Bahn seront intégrés à cette mesure d'encouragement aux transports publics. La presse romande a superbement ignoré l'événement, dont nos députés pourraient pourtant s'inspirer.

# Manque d'imagination

■ (pi) Pour répondre à trois motions et justifier les crédits annuels nécessaires aux réalisations routières qu'il prévoit, le Conseil d'Etat vaudois a présenté son rapport au Grand Conseil. S'il n'est pas choquant quant au fond — la somme demandée de 15 millions par année est «raisonnable» — les arguments utilisés sont parfois surprenants. Ils ne tiennent aucun compte d'expériences faites dans d'autres cantons pour tenter de limiter l'augmentation du parc automobile.

Il faut s'attendre, selon le rapport, à ce que la motorisation vaudoise passe de 466 voitures pour 1000 habitants aujourd'hui à 600 ces prochaines années. Ce qui signifie que «les débits de trafic continueront d'augmenter approximativement au rythme actuel pour atteindre un niveau de 30 à 40% supérieur aux débits recensés en 1986». L'augmentation de la circulation admissible comme une fatalité, il ne reste plus qu'à adapter le réseau routier: évitements de localités, aménagements ou améliorations des accès aux routes nationales, élargissements, corrections, etc. Les objectifs du canton risquent de se heurter à ceux de sa capitale: Lausanne va en effet mettre en place un système de feux de rétention, destinés à faire attendre en périphérie les voitures qui surchargerait son réseau. On se demande ce que vont donner ces deux politiques contradictoires, développées simultanément. Car le rapport cantonal ne fait nulle part allusion aux objectifs lausannois et aux moyens mis en œuvre pour susciter une autre offre de transport: création d'un abonnement économique, extension des pistes réservées aux bus et crédit d'étude pour une prolongation éventuelle du métro.

## Plus de mobilité et moins de trafic

Car les solutions de rechange existent, qui maintiennent ou augmentent le taux de mobilité de la population, sans pour autant provoquer de nouvelles nuisances. A Bâle-Ville par exemple, la circulation a pour la première fois diminué de 2.6% en 1985, suite à l'introduction de l'abonnement écologique, alors qu'elle augmentait auparavant de 2.5 à 5.6% chaque année. Les conditions ne

sont pas les mêmes à Bâle-ville et dans le canton de Vaud. Mais ces résultats prouvent qu'il est possible — sinon de diminuer — au moins de contenir l'augmentation du trafic privé. Les projets à mettre en œuvre ne manquent d'ailleurs pas: création d'une communauté tarifaire cantonale regroupant tous les moyens de transports publics, mise en place de parkings d'échanges, amélioration de l'offre en transports publics entre Lausanne et les centres secondaires ainsi qu'entre les centres secondaires, mise en place d'un réseau de pistes cyclables cohérent, permettant d'utiliser le vélo pour se rendre au travail, à l'école, à l'université.

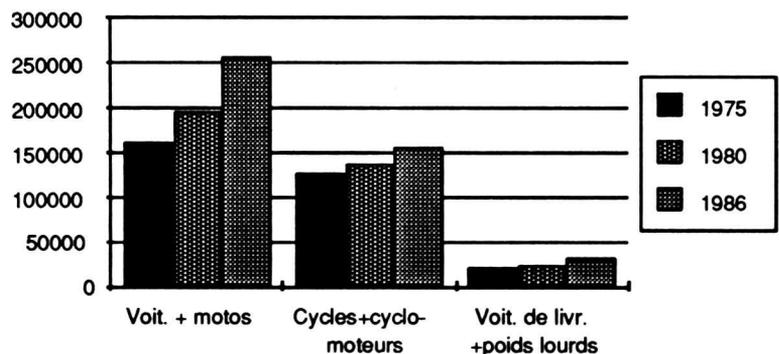
La création de pistes cyclables fait certes partie de l'objectif d'équipement du canton, mais les projets se limitent, selon M. A. Verrey, chef du service des routes, à «trois ou quatre cas ponctuels» destinés à «parer au plus pressé». Des itinéraires ont été balisés, évitant au maximum les routes à grand trafic

## L'exemple genevois

Le Département des travaux publics du canton de Genève a élaboré, en 1983, un programme quinquennal pour la construction de pistes cyclables. La première tranche 1983-87 arrive à terme, avec 22 km de pistes réalisées. Une deuxième tranche (1988-92), avec environ 65 km à l'étude, est en cours d'approbation. Malgré des prix de terrain élevés, Genève n'a pas hésité à réaliser des tronçons très chers, pour parvenir à un véritable réseau et ne pas en rester à quelques kilomètres disséminés çà et là. Les plans ont été développés notamment en fonction des établissements scolaires et de leur zone d'influence. Les trajets des cyclistes ont été observés et comptés, afin de réaliser un réseau cohérent, adapté à la demande.

(Lausanne - St-Maurice, Lausanne - Genève et Lausanne - Avenches). Il ne s'agit pas de pistes cyclables proprement dites, mais d'un simple marquage jaune au sol, là où la largeur de la route le permet, renforcé par la pose de poteaux indicateurs. Dans bien des cas, le parcours du cycliste s'en trouve allongé, car il n'a plus le droit de circuler sur certaines por-

## Augmentation du nombre de véhicules dans le canton de Vaud, de 1975 à 1986



tions de routes à grand trafic et se voit obligé de traverser des localités ou d'emprunter de petites routes moins directes. C'est notamment le cas à Lucens et à Moudon. Ailleurs, on remplace un tronçon sur une route à grand trafic par un trajet sinueux, parsemé de carrefours parfois dangereux. Le gain en confort et en sécurité n'est pas toujours évident.

### Itinéraires dangereux

Dans les régions qui se prêtent à la pratique du vélo — la Côte, le Nord vaudois, le Chablais, la Broye — le développement d'un réseau de pistes cyclables pourrait encourager certains à laisser leur voiture au garage pour se rendre au travail à vélo. Cette mesure serait naturellement

aussi appréciée des parents d'élèves, dont certains interdisent à leurs enfants l'usage de la bicyclette sur les parcours jugés trop dangereux.

Les statistiques parlent aussi en faveur du vélo: il y a dans le canton près de 160'000 cycles et cyclomoteurs et leur nombre augmente d'environ 2.5% par année. Le rapport considère certes que «ces véhicules sont (...) probablement utilisés plutôt pour le sport et les loisirs que pour les déplacements proprement dits».

Si cette logique avait été suivie lors de l'élaboration du réseau des routes nationales, le trafic de week-end et de vacances (lui aussi «de loisir») n'aurait pas été pris en compte... Belle pagaille au Gotthard ou à Saint-Maurice!

## Nombre de médicaments

*Quant au nombre «excessif» des médicaments, les premiers à pouvoir s'en plaindre seraient ces trois Suisses, qui n'en produisent que 234 à eux trois. Ils ne le font pas, parce qu'ils sont pour la liberté et la concurrence. Le nombre des produits vient du nombre des firmes imitatrices, tout simplement (il y en a des milliers dans le monde). Heureusement pour les pays en développement, qui, pour leur secteur public, achètent souvent après l'appel d'offre, au meilleur prix, et importent par exemple d'Extrême-Orient (Chine, Thaïlande et autres) des copies de nos produits.*

## Contrôle des exportations

*«Mauvais» produits exportés dans le tiers monde? Rien de mauvais n'est théoriquement impossible, mais quelques exemples seraient intéressants, notamment des exemples suisses, si l'on en trouve.*

*A supposer qu'il y ait de «l'immonde» quelque part, il faudrait peut-être se demander comment qualifier les traitements médicamenteux qui ont sauvé et sauvent des millions de vies humaines, dans le tiers monde comme chez nous.*

*Hélas! Les problèmes de santé des populations les plus pauvres sont dramatiques... bien trop sérieux pour qu'on en confie le soin à des professionnels de l'accusation. (Je ne range évidemment pas DP dans cette catégorie, mais bien HAI). Demandez donc aux professionnels de santé du tiers monde, aux vrais, ce qu'ils pensent de la question. Ils sont en général beaucoup plus réalistes, évidemment mieux informés, et ils savent ce qu'ils doivent aux entreprises pharmaceutiques qui font de la recherche.*

Frank Bridel

(Les sous-titre sont de la rédaction.)

■ Chacun de ces chapitres, prix — variables selon les régions; promotion — pour des produits de faible pouvoir thérapeutique, mériterait un prolongement du débat.

Il est vrai que d'un point de vue général, l'amélioration de l'état sanitaire mondial et le recul de la

(suite en page 6)

## COURRIER

# Des médicaments utiles

*Je suis un lecteur assidu de *Domaine Public*. J'en admire le niveau intellectuel, le sérieux de la recherche de l'information, l'absence de sectarisme et, en général, le respect du principe selon lequel «les faits sont sacrés, le commentaire est libre».*

*Effarante exception à la règle, le «papier» de «MAM» sur le «business mondial des médicaments» (DP 881): une mouture de 3ème main, la 1ère étant une organisation internationale nommée «Health Action International» (HAI). Mouture qui, par ses raccourcis, déforme complètement certaines choses à mon avis très discutables, mais enfin, selon l'étymologie, telles qu'on peut en discuter, parce que les gens qui les disent savent parfois de quoi ils parlent.*

*Quelques exemples, parmi des dizaines de remarques qu'on pourrait faire:*

### Orientation de la recherche

*«1% pour le tiers monde». A supposer que le chiffre soit valable (ce qui est pratiquement impossible à établir), il est censé désigner la proportion des sommes consacrées par l'industrie pharmaceutique mondiale*

*à la recherche sur les maladies tropicales. Comme si l'on ne souffrait pas, dans «le» tiers monde, de bien d'autres maux, dont les traitements médicamenteux ont déjà révolutionné la mortalité... et ça continue, du moins là où les peuples peuvent se payer des médicaments, les stocker, les faire parvenir à destination et les administrer: ça, ce sont les vrais problèmes, et très graves, hélas!*

*Par parenthèse, l'industrie bâloise est particulièrement remarquable par les succès de son effort de recherche dans le domaine, difficile et coûteux, des maladies tropicales.*

### Promotion

*17-20% de «promotion»: le chiffre, peut-être à peu près juste, en moyenne, comprend sans doute l'information médicale (en partie anti-promotionnelle, évidemment) inséparable du médicament pour permettre son usage efficace. Ce pourcentage serait le double de l'investissement en recherche? Les trois grands suisses que vous évoquez dans un encadré consacrent en moyenne 15% à la recherche pharmaceutique, 11% à l'information médicale et 4% à la publicité.*

## «L'Atout» américain

■ Vous ne le croiriez pas: je connais plusieurs mères américaines qui n'apprécient pas tellement le fait que leurs fils, servant dans la marine, aient été tués par des armes vraisemblablement américaines, dans le Golfe persique... Il faut dire à leur décharge qu'elles ne sont pas lectrices de *La Nation*! En tout cas, elles n'éprouvaient aucune satisfaction à l'idée que l'industrie américaine se défend très bien en face de la concurrence étrangère. J'en ai même rencontré une qui allait jusqu'à mettre en doute le principe de l'exportation des armes et celui du service militaire obligatoire — remarquez, pour l'instant, les USA ne connaissent pas le service militaire obligatoire, et de toutes façons, un service civil de remplacement est prévu... Mais on ne sait jamais! Et puis, il y a des gens qui aiment protester pour protester.

Je disais: *l'éducation, l'enseignement*. Le problème est le même que chez nous! Le niveau baisse... Et les explications données, elles aussi, sont les mêmes que celles que l'on entend parfois chez nous: on a ouvert les portes trop largement! D'où il s'ensuit que les remèdes en-

visagés, à leur tour ont quelques affinités, électives ou non, avec les remèdes que l'on a eu envisagés quelquefois, c'est-à-dire limitation des admissions, examens d'entrée plus sévères, *numerus clausus*, propédeutiques, etc. avec l'aide de magnifiques courbes de Gauss! Mais, chose curieuse, seule une minorité semble se demander ce qu'il adviendra des «laissés pour compte» — et chez nous, passe encore, puisque nous avons très peu de chômeurs, mais il y en a beaucoup aux USA!

Je précise: j'ai beaucoup de sympathie pour les Américains. Les quelques-uns que j'ai rencontrés m'ont souvent paru plus ouverts, plus généreux, plus sympathiques en un mot que la moyenne... C'est le système qui me paraît extravagant. Ainsi, par exemple, un professeur parmi d'autres. D'économie ou de quelque chose de semblable. Comme par ailleurs il est homme d'affaires, il propose à ses étudiants comme sujet de mémoire de présenter un projet de rachat d'une entreprise industrielle ou commerciale. Si d'aventure — et c'est ce qui est arrivé —

l'un des projets s'avère réalisable, l'auteur, outre son certificat, sa licence, son titre universitaire, touchera 100'000 dollars (cent mille!) Merveilleux, non? Généreux, on ne peut le nier. En même temps, vis-à-vis des autres étudiants, vis-à-vis des parents du bénéficiaire, qui mettent peut-être deux ou trois ans à gagner autant; vis-à-vis des collègues de la faculté, ou d'autres facultés, aberrant! Très propre à fausser les rapports — d'ailleurs l'affaire a fait scandale!

Autre exemple: certaines compagnies aériennes — concurrence oblige! — accordent à leurs usagers des *bons* pour chaque trajet accompli sur un de leurs avions. Vous allez de New-York à Mexico? Vous avez droit à un bon. Mexico-New-York: un autre bon. Huit bons: un voyage gratuit en première classe! Ou vous pouvez aussi revenir de Mexico à New-York en passant par Los Angeles, San Francisco et Chicago... Auquel cas, vous aurez droit à quatre bons. D'accord, c'est plus cher, ça prend plus de temps et c'est éreintant — mais si au bout du compte, vous pouvez aller passer vos vacances aux Hawaï, avouez que ça vaut la peine. Beautés de l'économie libérale! Comme on comprend Mme Aubry et *L'Atout* de s'en faire les défenseurs acharnés!

(suite de la page 5)

mortalité sont à mettre, entre autres facteurs, au crédit de l'efficacité pharmaceutique. Reste une question à laquelle notre correspondant ne répond pas et qui nous tient à cœur: pourquoi la Suisse n'adopterait-elle pas une législation à l'américaine interdisant l'exportation (ou la vente par filiales) de produits écartés par le contrôle suisse des médicaments? S'il n'y en a pas, en quoi une telle interdiction serait-elle gênante? Elle ne ferait qu'interdire ce que personne ne fait ou ne désire faire. Mais la portée du geste serait considérable. Nous ouvrirons nos colonnes à Frank Bridel s'il le souhaite pour ce complément de réponse.

## EN BREF

La saison des «manifs» a repris à Berne. Il y en a maintenant tous les samedis avec des succès de participation très différents. Les médias leur donnent une diffusion nationale.

Bâle doit-elle devenir une zone économique libre? Cette question a été traitée par Thomas Bieger dans une thèse de doctorat qui vient d'être publiée. Il s'agirait d'organiser la «déréglementation» pour relancer l'économie de la ville de Bâle, actuellement un peu essoufflée.

L'Université de Zurich organise des cours de perfectionnement pour les pasteurs (colloques), les juristes, le

management, les banquiers (Swiss Banking School), les médecins, les dentistes, les vétérinaires ainsi que pour les maîtres des écoles moyennes. Un enseignement «post graduate» en écologie est prévu pour 1990.

La Caisse Raiffeisen des Ponts-de-Martel vient de fêter son cinquantième anniversaire. Le bilan de l'année de fondation accusait un total de 11'000 francs pour 32 membres alors qu'il était de près de 33 millions avec 332 membres au 31 mai dernier.

La Société pour la protection de l'environnement (SPE) propose l'introduction d'une nouvelle loi sur la *responsabilité civile en matière d'environnement*, calquée sur celle existant pour les centrales nucléaires.

L'INVITE DE DP

# Le sport, ça n'est pas la santé

Ce que l'on s'obstine à nommer «sport» ne m'intéresse pas en lui-même. Mais j'observe ce domaine d'activité, parce qu'il constitue un phénomène social important.

De plus en plus, cela devient un jeu de massacre. Si l'on prend en considération 18 footballeurs, âgés de 18 à 33 ans, physiquement entraînés, se nourrissant selon des plans diététiques, ne fumant pas, ne buvant pas, se couchant longtemps de bonne heure, on trouvera plus d'éclopés que dans des échantillonnages de sédentaires plus âgés, fumeurs, pinteurs, mangeurs de cochonnailles. Il ne se passe pas de jour que l'on ne nous entretienne de l'arthrose d'un libero, des ménisques d'un centre-avant, du coude tordu d'un tennisman. C'est dans de nombreux sports le résultat de la violence qui s'y est installée. Le public en est friand et, confortablement assis devant la TV, l'Européen moyen aime à se détendre d'une dure journée de travail en contemplant, entre un combat au Liban et un tremblement de terre au Mexique, des jeunes gens en train de s'astiquer les malléoles à coup de souliers à clous.

En plus, ces «sportifs» se droguent. Pas au H; c'est mal vu dans ces milieux. Mais aux anabolisants, à la cortisone, aux amphétamines et autres produits pharmaceutiques inutiles en temps normal.

Une autre forme d'usage de drogue consiste dans l'anesthésie locale d'une douleur avant ou durant la compétition. C'est même bien considéré: dans les comptendus de match, on lit souvent: «Il a joué sous piqûre»; et c'est dit avec une certaine admiration! Les sportifs ne sont pas les seuls coupables. Ceux qui en font le commerce le sont au moins autant. Quand on a payé plusieurs centaines de milliers de francs pour un ailier, on ne se laisse pas arrêter par un ménisque qui grippe: on pique. Et tant pis si, en fin de carrière, le joueur ne peut plus marcher correctement: il est

amorti, au sens comptable du terme.

Certes, les sportifs ont un avantage sur le drogué du modèle courant: on les intoxique sous contrôle médical. Plus, c'est le médecin lui-même qui fait l'injection. Ainsi que le montre le procès de Laon, le mal touche de plus en plus d'individus. Des cyclistes participant à des courses villageoises de vétérans réussissent à se faire prescrire des produits à base d'amphétamine, sous prétexte qu'ils sont fatigués par une semaine de travail; ce qui les aide à gagner le jambon garni qui récompense le vainqueur...

Drôle de société! Le sport, présenté comme facteur de santé, produit des malades. Pour le pratiquer, on se drogue. A une époque où l'on récolte sans cesse des signatures pour la protection des animaux contre la vivisection, on procède sur des humains à des expériences très dangereuses. Lorsqu'un plongeur se prépare à battre le record du monde de hauteur, on prépare la civière et l'hélicoptère (utiles, puisque l'aventure s'est terminée à l'Hôpital de l'Île).

Compte tenu de cette évolution, le temps n'est pas éloigné où, grâce à des manipulations, on pourra produire du sportif de pointe à la demande. Il suffit d'observer les jeunes gymnastes «femmes» ou les lanceuses de poids est-allemandes pour avoir une idée de ce que nous réserverait, dans ce domaine, la fécondation in vitro.

Alors, pour gagner du temps, si l'on se lance dans cette voie, il ne serait pas inutile de préparer des cocktails de sperme et d'ovules dosés de telle manière que les futurs champions naissent avec une marque de lessive imprimée sur les fesses, une publicité pour une montre de luxe au nombril et trois bandes en travers de la poitrine.

Philippe Bois

L'invité de DP s'exprime librement dans cette tribune. Philippe Bois est professeur de droit aux Universités de Neuchâtel et Genève.

■ (pi) Si un danseur ou un chorégraphe trouve toujours, à force de démarches parfois longues et compliquées, à se produire dans sa «zone d'influence», la chose devient beaucoup plus difficile s'il désire organiser un spectacle outre-Sarine: il ne connaît pas les salles et le soutien administratif est inexistant. Seuls les artistes renommés peuvent faire appel à un imprésario. Mais qui sera d'accord de passer du temps à organiser une tournée, pour toucher une commission sur des cachets misérables?

C'est le mérite du festival *Danse novembre 87* que de favoriser les échanges de spectacles entre les trois régions linguistiques du pays. Manifestation uniquement zurichoise pendant trois ans, *Tanz November* a jeté des ponts en direction de la Suisse romande et italienne. Les minorités profitent ainsi d'un programme très largement diffusé (30'000 exemplaires en trois langues) et sponsorisé. Mais c'est surtout la possibilité pour les troupes romandes d'aller jouer à Zurich et à Lugano qui fait l'originalité de cette manifestation.

DANSE

## Echanges

Les milieux de la danse se sont dépensés sans compter pour réussir à mettre sur pied le festival à Lausanne. Certains œuvrent bénévolement depuis plusieurs mois. Le résultat est là: sur un budget de 90 à 95'000 francs, 70'000 ont été trouvés par des dons et des subventions diverses. L'Université a mis à disposition et équipé gratuitement une salle. Les troupes acceptent de se produire au risque; cachet minimum garanti: 500 fr., couvrant à peine les frais. Un plus sera distribué en cas de succès. Côté spectacles, la manifestation promet d'être intéressante: sur quinze productions présentées à Lausanne, nous pourrions assister à cinq créations romandes, à quelques reprises récentes et à de nombreux spectacles alémaniques.

*Danse novembre* - à La Grange à Dornigny (près de Lausanne) - tous les jours du 18 au 28 novembre. Prix des places: de 12 à 15 fr. BILLETS et programmes chez Hug Musique, au Grand-Pont à Lausanne.

# L'Inde, la Chine et le théâtre

■ (jg) Pour les amateurs de théâtre, la cartoucherie de Vincennes, hors la ville de Paris, est devenue un endroit mythique. Ariane Mnouchkine y a installé son Théâtre du Soleil, il y a plus de 15 ans et cet ancien dépôt de munitions désaffecté a été le lieu de quelques-unes des créations théâtrales les plus marquantes de ces derniers lustres.

Avec l'aide de l'écrivain Hélène Cixous, le Théâtre du Soleil s'est orienté depuis 2 ans vers la reconstitution de l'histoire contemporaine. En 86, c'était *L'histoire véridique et inachevée de Norodom Sihanouk...* Cette année, toujours attirée par l'Orient, Ariane Mnouchkine présente *l'Indiade*, 10 ans de l'histoire des Indes, de 1937 à 1947.

Le grand art du Théâtre du Soleil, c'est la transposition des attitudes, des démarches, des comportements. Un Indien (ou un Américain, un Japonais, un Algérien...) se distingue moins par sa physionomie ou la couleur de sa peau, que par un ensemble de gestes, une façon de se tenir, de marcher, de s'asseoir, un ensemble de mimiques qui sont la signature subtile et inconsciente d'un peuple. Nous en avons tous fait l'expérience: si dans un groupe de

gens «d'ici», quelqu'un «d'ailleurs» s'est glissé, nous le repérerons très vite, hors de tout langage, par un je ne sais quoi...

Les acteurs d'Ariane Mnouchkine arrivent à se glisser littéralement dans les attitudes corporelles des Indiens au point qu'il faut regarder le programme pour se persuader que ces comédiens sont bel et bien européens. Et l'identification est encore plus ahurissante pour les personnages célèbres; on voit Gandhi et Nehru sur scène et pas des acteurs jouant Gandhi et Nehru!

Le théâtre de transposition n'a pas la vigueur dramatique des spectacles d'un grand auteur, mais en dépouillant l'histoire avec un grand H de sa graisse pour n'en laisser apparaître que les muscles et les nerfs, il offre un puissant stimulant à la réflexion. Et d'abord ceci que le colonialisme en Inde n'avait aucun rapport avec ce qu'il fut ailleurs. Cette immense civilisation adossée à 4000 ans de traditions écrites a traversé presque intacte cent ans de présence anglaise. Pas de déculturation comme en Amérique latine, pas d'imposition brutale d'un autre mode de vie, comme en Afrique, pas de placage d'une bureaucratie copiée du modèle

communiste sur une administration confucéenne comme dans le monde chinois. Plutôt une fascination réciproque. L'idée chez les élites indiennes que l'apprentissage des techniques d'Europe est une arme utile et l'attrance des occidentaux pour cette terre où l'ordre mystique et l'ordre terrestre font semblant d'être confondus. L'épopée hippie des années 60 a été le plus récent avatar de cette attrance. Parions que ce ne sera pas le dernier.

Voir un spectacle sur l'Inde vous conduit aussi au rappel brutal de deux pays gigantesques, très pauvres, l'Inde et la Chine, 40% de l'humanité à eux deux, s'en sortent plutôt bien sur le plan alimentaire depuis une quinzaine d'années, voire même, pour l'Inde, exportent des céréales vers la... Roumanie!

Il y a bien sûr la révolution verte. Mais l'Inde est aussi un pays qui importe fort peu, qui fabrique à peu près tout ce dont il a besoin, des ordinateurs aux camions, qui commence maintenant à juger qu'il est assez fort pour s'ouvrir au commerce extérieur avec une monnaie forte et sans endettement. C'est aussi un pays, et ceci a plus à voir avec cela qu'il n'y paraît, où l'on ne rencontre presque jamais des personnes vêtues à l'occidentale, où l'on ne vend pas de Coca ni de Pepsi, et où il n'y a pas très longtemps, un ministre d'Indira Gandhi répondait à ceux qui s'étonnaient de le voir dormir par terre en voyage, qu'il n'avait aucune raison d'agir autrement tant qu'une partie de ses concitoyens devaient dormir dans la rue. Par des voies très différentes, les Chinois connaissent aussi un développement économique intéressant, ces Hans qui appellent les Européens des barbares de l'Ouest et qui, selon l'anecdote célèbre, vous demandent dans quelle province chinoise se situe cette Suisse d'où vous venez... Ni l'Inde ni la Chine ne sont des modèles, mais ce sont des pays qui, avec orgueil, égocentrisme et parfois xénophobie, sont immergés dans une puissante culture, nullement menacée par les modèles occidentaux. Et peut-être est-ce là le fond du problème... un pays du Tiers monde peut-il s'en «sortir» s'il n'est pas adossé à un univers culturel qui lui appartient, dans lequel il est comme un poisson dans l'eau. Nous voilà bien éloignés du théâtre? Pas tellement, il s'agit justement de culture!

## POLLUTION

### Revue de presse vaudoise

■ (red) Les articles de presse faisant état de pollutions, de dégradations du milieu naturel ou de mini-catastrophes n'étonnent plus: devenus monnaie courante, ils sont lus puis oubliés. *Alternative socialiste verte* a décidé de rappeler aux Vaudois que leurs quotidiens ont consacré, en l'espace de deux ans, 130 articles dénonçant des problèmes relatifs à des atteintes à l'environnement ou constituant une menace pour la sécurité des habitants. Certes, beaucoup de petites pollutions n'en font pas une grande. L'inventaire n'en est pas moins utile: il a le mérite de nous rappeler que certaines industries semblent encore confondre rivière et station d'épuration, que les «erreurs humaines» ou «fausses manipulations» sont nombreuses et les mesures de prévention insuffisantes.

*Le canton de Vaud à l'eau - revue de deux ans de presse vaudoise sur les dégâts à l'environnement et à la santé de la population - 1985-1987. Edité par Alternative socialiste verte - Vaud, case postale, 1002 Lausanne.*